



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN MARS 2017

À la fin mars, 6671 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement valaisans, soit 1262 de moins qu'à la fin février. Le taux de chômage a reculé à 3.9% (-0.7 pt). La diminution du chômage a été ressentie dans la plupart des groupes de professions et non seulement dans les branches saisonnières.

Le Valais est le canton qui a enregistré la baisse du chômage la plus marquée sur le plan suisse. Le chômage a reculé dans toutes les régions et dans presque tous les groupes de professions. La baisse la plus forte a été observée dans la construction en raison de la reprise saisonnière d'activité après la pause hivernale. Le nombre de sorties du chômage est également élevé dans l'agriculture en raison de la reprise des travaux agricoles.

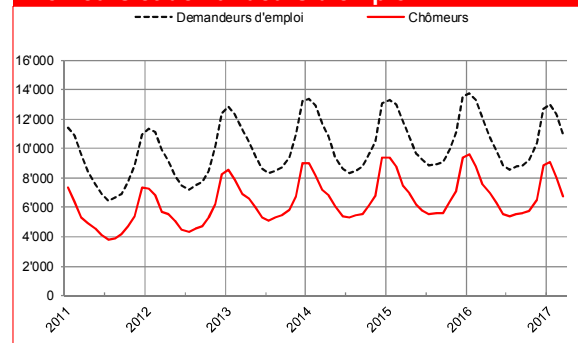
L'embellie de la croissance annoncée par les experts commence à se dessiner. On peut le constater avec les investissements annoncés par la Lonza dans le Haut-Valais et Micarna dans la région de Sierre, ainsi que l'ouverture d'un centre de stérilisation dans la région de Martigny. Ces exemples montrent une économie valaisanne dynamique en ce début d'année. Il faudra toutefois attendre quelques mois pour voir si cette tendance perdure.

7 avril 2017

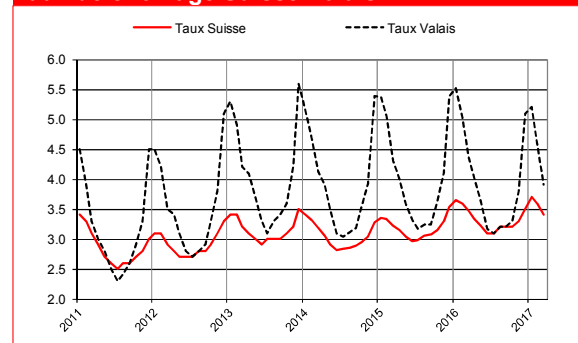
Chômage mars 2017

	Taux	Chômeurs	
Valais	3.9%	6771	↓
Haut-Valais	1.5%	632	↓
Valais central	4.9%	3283	↓
Bas-Valais	4.5%	2856	↓

Chômeurs et demandeurs d'emploi



Taux de chômage Suisse-Valais



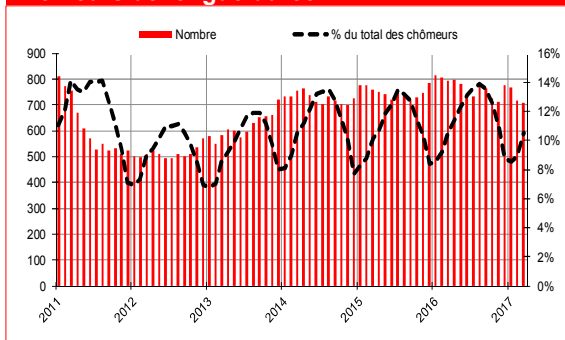
Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Mars 2017	variation mensuelle	variation annuelle	Mars 2017	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	3.4	-0.2	0.1	152280	-7529	5871
Valais	3.9	-0.7	-0.5	6771	-1262	-809
Haut-Valais	1.5	-0.3	-0.4	632	-133	-193
Valais Central	4.9	-0.9	-0.4	3283	-596	-272
Bas-Valais	4.5	-0.8	-0.5	2856	-533	-344
RAV Oberwallis	1.5	0.0	-0.4	627	-135	-194
ORP Sierre	4.4	-0.7	-0.4	1012	-180	-92
ORP Sion	5.1	-1.0	-0.5	2272	-415	-183
ORP Martigny	5.1	-1.2	-0.4	1661	-403	-146
ORP Monthey-St.-Maurice	3.8	-0.5	-0.7	1195	-128	-195

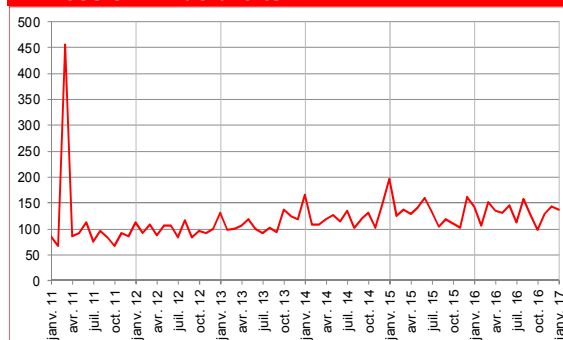
Contact

David Fellay, Chef de la section Placement Public du Service de l'industrie, du commerce et du travail, entre 11h00 et 11h30. Tél. 027 606 73 44

Chômeurs de longue durée



Arrivées en fin de droits



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Mars 2017	variation mensuelle	variation annuelle	variation mensuelle	variation annuelle	
15-24 ans	825	-129	-123	3.7	-0.5	-0.5
25-49 ans	4090	-797	-528	4.1	-0.8	-0.5
50 ans et plus	1856	-336	-158	3.6	-0.6	-0.3
Hommes	4268	-1173	-598	4.5	-1.3	-0.6
Femmes	2503	-89	-211	3.1	-0.2	-0.3
Suisses	3128	-342	-305	2.4	-0.3	-0.2
Etrangers	3643	-920	-504	8.3	-2.2	-1.2
Au chômage depuis 1-6 mois	4872	-1241	-424			
Au chômage depuis 6-12 mois	1191	-12	-298			
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	708	-9	-87			

Chômage par groupes de professions

	Mars 2017					
	Effectifs	Part en %	Variation mensuelle		Variation annuelle	
			Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Professions saisonnières						
Construction	1773	26	-897	-34	-364	-17
Hôtellerie, restauration et nettoyage	1054	16	84	9	-84	-7
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	434	6	-266	-38	-41	-9
Professions non saisonnières						
Industrie	730	11	-51	-7	-86	-11
Professions commerciales et de la vente	608	9	-9	-1	-61	-9
Transports et activités techniques	498	7	-92	-16	-112	-18
Information et communication	146	2	-4	-3	-38	-21
Activités spécialisées, scientifiques et financières	271	4	-4	-1	10	4
Activités de service administratif et de soutien	654	10	-6	-1	-31	-5
Santé humaine et action sociale	425	6	-5	-1	19	5
Professions artistiques	41	1	-2	-5	-3	-7
Autres professions	137	2	-10	-7	-18	-12

Taux de chômage : Depuis le 1er janvier 2014, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2012-2014) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 174'064 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.